

+ de confort, + d'autonomie !

Vous souhaitez adapter votre logement pour le rendre plus fonctionnel et sécurisé ?

Avec l'OPAH, la CCPC vous aide à réaliser vos travaux !

La perte d'autonomie et de mobilité, qu'elle soit liée à l'âge ou à une situation de handicap, peut nécessiter d'adapter votre logement pour rester chez vous en toute sécurité plus longtemps.

Exemple de travaux : remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied, installation d'un siège monte-escaliers, motorisation de volets, aménagement des accès et des cheminements, etc ...

Pour qui ?

Les aides sont destinées aux propriétaires qui occupent leur logement et aux locataires du parc privé. Elles sont attribuées selon des critères de travaux et de revenus.

Où se renseigner ?

Auprès du **COMAL SOLIHA 51**, missionné par la Communauté de Communes pour vous accompagner :

Par **téléphone** : 03 26 64 13 93 ou 0800 77 29 30 (appel gratuit)

Par **mail** : opahccpc@solihha.fr

Lors des **permanences** (rencontre individuelle - se munir de sa feuille d'impôt) :

- le 1^{er} jeudi du mois, de 14 à 16h, à **Dormans**, au sein de France Services - 3 rue Foch
les 9 janvier, 6 février, 6 mars, 3 avril, 5 mai, 5 juin et 3 juillet 2025.
- le 3^{ème} jeudi du mois, de 14 à 16h,
• à **Montmort-Lucy**, au pôle de proximité - 68 rue de la Libération
les 20 février, 17 avril et 19 juin 2025.
- à **Vauciennes**, au pôle de proximité - 26 avenue de Paris - La Chaussée de Damery
les 16 janvier, 20 mars, 15 mai et 17 juillet 2025.



AMÉLIOREZ VOTRE LOGEMENT!
Maintenance à domicile

**Des travaux dans votre habitation ?
L'OPAH peut vous aider !**

Renseignez-vous !

COMAL SOLIHA 51
0 800 77 29 30 (appel gratuit)
opahccpc@solihha.fr

Permanences à Dormans, Montmort-Lucy et Vauciennes
Dates disponibles en mairie | sur ccpc51.fr | sur comalsolihha51.fr

Ne manquez pas cette opportunité pour améliorer votre logement.

Retrouvez toutes les informations relatives à l'OPAH sur le site www.ccpc51.fr